

Les pronoms possessifs

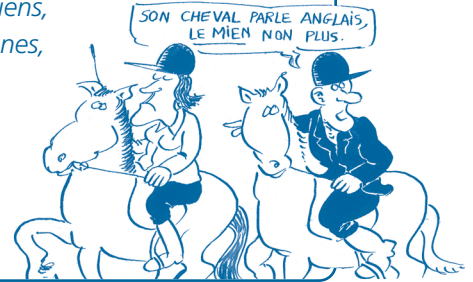
Ces chaussettes ne sont pas les tiennes, ce sont celles d'Étienne. Moi, j'achète les miennes à Sienne, alors que les siennes viennent de Vienne.

RÈGLE

Les pronoms possessifs remplacent les noms et disent à qui appartient la personne, l'animal ou la chose. On les reconnaît quand on les a déjà vus : *le mien-le tien-le sien-le nôtre-le vôtre-le leur* ; *la mienne-la tienne-la sienne-la nôtre, la vôtre-la leur* ; *les miens-les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs* ; *les miennes, les tiennes, les siennes...*

Attention ! Méfiez-vous des prononciations auvergnates car elles peuvent induire en erreur : *le mien, le tien, le chien.*

Exemple : Ce chat n'est pas le mien, c'est le chien.



EXERCICES

1. Souligne les pronoms possessifs.

- Ce qui est beau est mien, disait le bohémien en s'emparant de ce qui lui plaisait.
- Prête-moi ton nez, le mien est bouché ! disait l'enrhumé.
- – Mon papa est de Saint-Malo, donc il est Malouin.
- Le mien est à côté, donc il est paloin.



2. Trouve les pronoms possessifs.

(Attention aux pièges.)

Le chasseur disait : « J'ai de beaux leurres pour aller à la chasse aux canards. J'ai demandé à d'autres chasseurs tout à l'heure de me montrer les leurs, mais franchement je préfère les miens. Je le leur ai dit. Ça n'a pas eu l'heur de leur plaire. »



* pour les réclamations, s'adresser à Alphonse Allais!